

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

4c



Référence : 48135

PLU

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 08 juillet 2025

Révisions et modifications :



bioinsight .

REALITES Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr



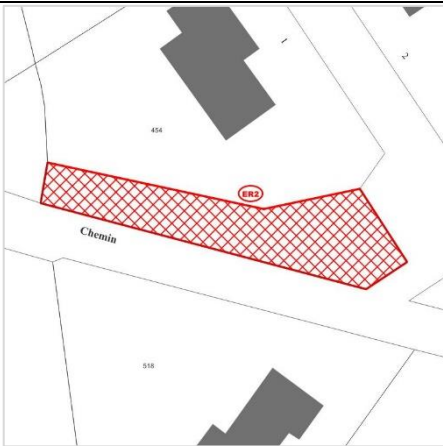
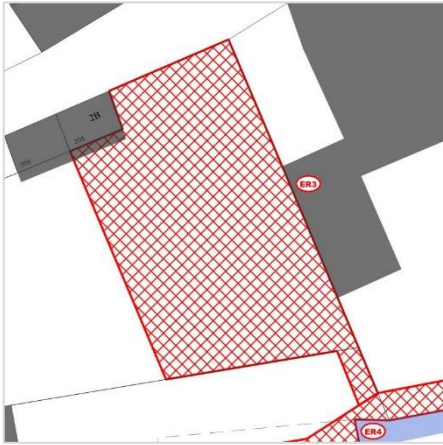
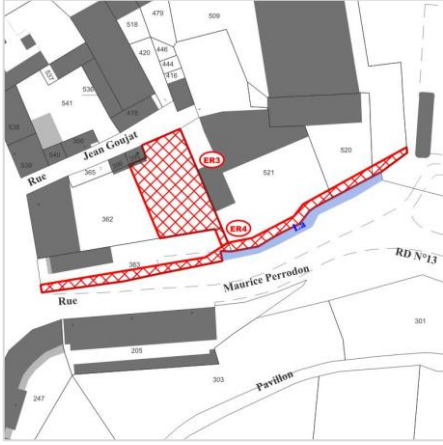
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

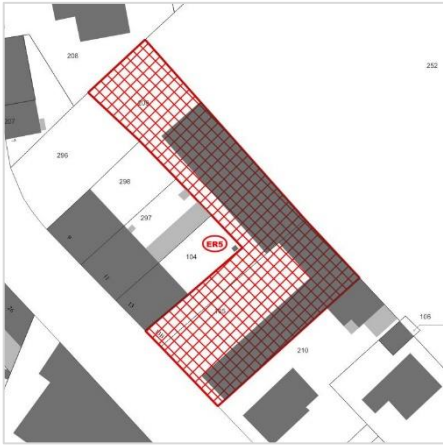
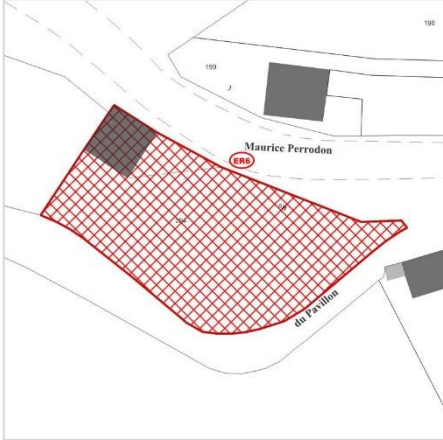
L'article L.151-41 du code de l'urbanisme stipule que « le règlement des plans locaux d'urbanisme peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :

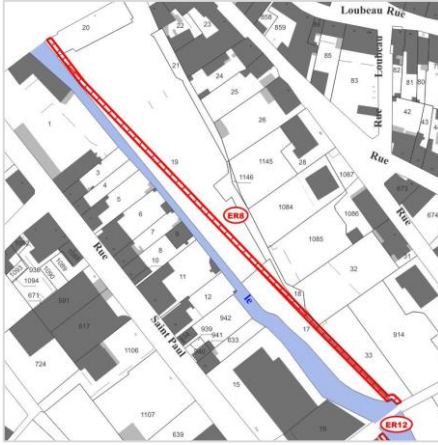
- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ».

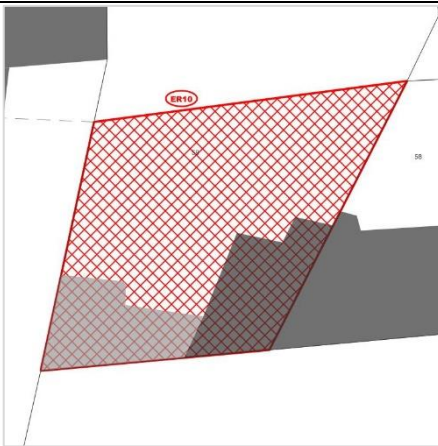
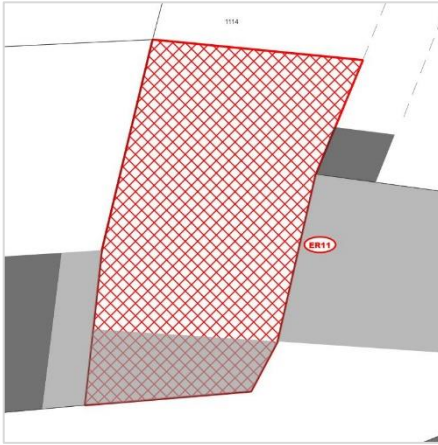
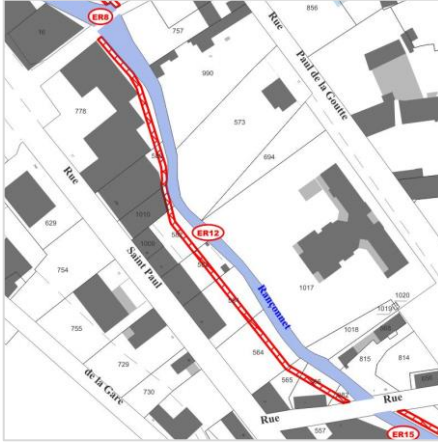
La commune d'Amplepuis a défini plusieurs emplacements réservés qui sont reportés sur le plan de zonage et dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous.

N°	Destination	Secteur	Parcelles concernées*	Extrait de plan	Superficie approximative**	Bénéficiaire
ER1	Création d'une liaison modes actifs/cheminement piéton	Rue Daniel Fargeot	A807		830 m ²	Commune

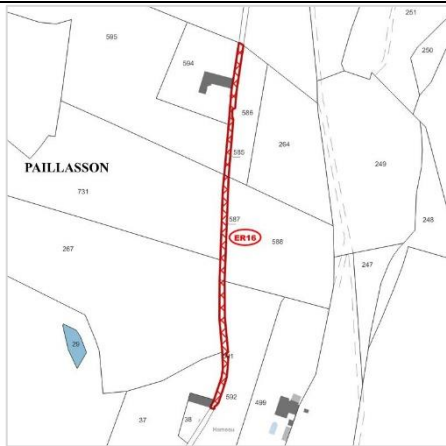
ER2	Aménagement d'un accès routier adapté pour desservir la zone d'activités du Passet	Chemin du Passet	AB454		288 m ²	Commune
ER3	Création d'une aire de stationnement	Entre la rue Jean Goujat et la rue Maurie Perrodon	AD362		750 m ²	Commune
ER4	Création d'une liaison modes actifs/cheminement piéton	Rue Maurice Perrodon	AD363 AD521 AD520 AD509		436 m ²	Commune

ER5	Aménagement de l'entrée du parc public et création d'équipements publics	Rue Gras, lieu-dit les Petits Brotteaux	AD209 AD105		1042 m ²	Commune
ER6	Requalification du carrefour entre la rue Perrodon et la rue Pavillon	Rue du Pavillon	AD294		935 m ²	Commune
ER7	Aménagement du carrefour entre la rue Damet et la rue de la gare	Rue Henri Michel Damet	AB230 AB229 AB303 AB298 AB302 AB559 AB224 AB0231		1830 m ²	Commune

ER8	Création d'un cheminement piéton	Le long du Rançonnet, Halle-Bernard Grosselin	AE20 AE19 AE18 AE17 AE33		432 m ²	Commune
ER9	Création d'un accès piéton à l'OAP Les Glycines	Rue du Nord	AE61		215 m ²	Commune

ER10	Création d'un espace public : espace vert/espace de stationnement	Rue du Nord à proximité du Musée Barthélemy Thimonnier	AE59		162 m ²	Commune
ER11	Création d'un espace public : espace vert/espace de stationnement	Rue du Nord à proximité du Musée Barthélemy Thimonnier	AE1114		79 m ²	Commune
ER12	Création d'un cheminement piéton	Entre la rue Saint-Paul et le Rançonnet	AE778 AE580 AE1010 AE582 AE583 AE584 AE564 AE565 AE566 AE982		387 m ²	Commune

ER13	Création d'un cheminement piéton, d'un espace de stationnement et d'un espace public.	Entre l'Avenue de la Gare et la rue Saint-Paul	AE558 AE559		895 m ²	Commune
ER14	Création d'un cheminement public	Rue de la gare	AE0595		400 m ²	Commune
ER15	Création d'un cheminement piéton public	Chemin de la Gaïeté	A889		125 m ²	Commune

ER16	Création d'un cheminement piéton	Impasse du Bracou	D585 D587 D591		1034 m ²	Commune
ER17	Création d'un espace de stationnement	Rue Neuve	AE0624, 625		275 m ²	Commune

* Les numéros parcellaires sont donnés à titre indicatif, seule la délimitation sur ces extraits et le plan de zonage est opposable.

** Les superficies sont données à titre indicatif, seule un bornage peut définir les surfaces exactes.